



Tableau C-2. Coût moyen des services de gros dans les exportations de marchandises du Canada par catégorie de produit (en pourcentage)

	Produits homogènes	Produits de référence	Produits différenciés	Total
1965-1969	2,1	3,56	2,66	2,79
1970-1979	2,39	2,9	2,78	2,71
1980-1989	3,25	3,16	3,17	3,18
1990-1997	3,94	4,74	3,85	4,11
Croissance (années 60-90)	87,11	33	45,07	47,24

Les coûts d'information (de réseaux)

Dans l'ensemble, le rôle des ventes directes⁴ dans les exportations totales a diminué; les réseaux sociaux et commerciaux perdent de l'importance dans le commerce international (voir le tableau C-3). La baisse des coûts d'information imputable aux améliorations des technologies de diffusion de l'information et une meilleure exécution des contrats internationaux dans les pays étrangers pourraient constituer des explications possibles. Néanmoins, les ventes directes demeurent importantes pour de nombreux produits différenciés et produits de référence spécialisés et périssables. Les ventes directes ont représenté 12,8 p. 100 des exportations totales de produits différenciés et 15,3 p. 100 des exportations totales de produits de référence en 1997, contre 3,0 p. 100 seulement des exportations totales de produits homogènes. La proportion élevée de ventes directes de produits différenciés laisse penser que les réseaux ont encore beaucoup plus d'importance pour ces produits que pour les produits homogènes⁵.

Tableau C-3. Part des ventes directes à l'exportation dans les exportations totales des manufacturiers (en pourcentage)

	1962	1970	1980	1990	1997
Produits homogènes	16,3	17,8	2,6	3,9	3,01
Produits de référence	15,6	11,7	12,1	16,9	15,3
Produits différenciés	32,3	12,6	10,9	12,9	12,8

Les droits de douane

Avec la conclusion des divers accords commerciaux (GATT/OMC, ALE Canada-États-Unis et ALENA), les droits de douane *ad valorem* sur les importations de marchandises au Canada ont diminué de plus de moitié, à 4,6 p. 100 dans les années 90, alors qu'ils étaient de 10,3 p. 100 dans les années 60⁶. En considérant l'ensemble des produits, les taux de droits de douane sur les produits homogènes dérivés des ressources étaient déjà peu élevés au début des années 60; la réduction progressive ou la suppression des droits tarifaires sur les produits différenciés et les produits de référence a toujours été l'objectif de la libéralisation du commerce des biens. Entre les années 60 et les années 90, les droits tarifaires sur les produits différenciés ont chuté de 47,6 p. 100 et, sur les produits de référence, de 60,9 p. 100. Cette baisse des droits tarifaires s'est produite parallèlement à une évolution profonde des échanges commerciaux du Canada au cours de cette période entière, c'est-à-dire, la part croissante des produits différenciés dans les exportations totales.